

ETARF : un secteur clé qui résiste, s'adapte mais alerte

Grâce à une activité sur les territoires qui progresse, les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) poursuivent leur dynamique positive, en dépit des contraintes contextuelles et structurelles. Elles sont des acteurs essentiels pour répondre aux enjeux agricoles et forestiers, et entendent peser dans la définition des politiques économiques agricoles et des filières.

Paris le 2 décembre 2025 – *« Les ETARF apportent, sur le terrain, les solutions concrètes dont dépendent la souveraineté agricole et forestière. Elles réalisent 90 % des travaux délégués en agriculture et 80 % des travaux d'exploitation forestière. Les pouvoirs publics doivent intégrer que les mesures de soutien et de restructuration des filières ne peuvent réussir sans tous les acteurs. Les ETARF sont prêtes, les politiques publiques ? »* déclare Philippe Largeau, Président de la FNEDT.

Un secteur qui progresse et se structure nettement

Entre 2020 et 2024, les ETARF ont connu une croissance solide malgré des années marquées par les crises sanitaires, climatiques et inflationnistes. Leur nombre a augmenté de 8,4 % en cinq ans, atteignant 22 764 entreprises en 2024. Cette dynamique repose quasi exclusivement sur les ETA, en progression de 12,6 % depuis 2020, tandis que les ETF connaissent une érosion discrète mais continue depuis 2022, conséquence des contraintes météorologiques de ces deux dernières années et d'incertitudes réglementaires.

Les ETARF se professionnalisent également dans leur gestion des ressources humaines : 52 % sont désormais employeurs, une hausse de près de 10 % en cinq ans. Elles ont renforcé leur socle RH misant largement sur l'emploi permanent (+39 % de CDI). En parallèle, elles ont développé des compétences en organisation, leur permettant de répondre à des chantiers, dont les conditions climatiques et économiques exigent désormais une plus grande prudence.

La masse salariale suit cette dynamique : +37,4 % en cinq ans, pour atteindre 1,14 Md€ en 2024. Le salaire de base moyen progresse plus vite que le SMIC (+29 % contre +14,8 %), signe d'une volonté réelle de fidélisation et d'attractivité dans des métiers en tension.

Le renouvellement générationnel est assuré : 40 % des salariés ont moins de 30 ans. Les entreprises accueillent également 3 720 apprentis, faisant des ETARF un acteur central de la formation professionnelle agricole et forestière.

Une robustesse au banc d'essai

Si l'activité se maintient, la résilience des ETARF s'amenuise sous l'effet de crises répétées. En quatre ans, les dépenses d'entretien de matériel ont bondi de 20 % et le coût des matériels de récolte ont augmenté de plus de 25 %. Les années 2023 et 2024, marquées par des aléas climatiques, ont entraîné des pertes d'activité. Les crises sanitaires en élevage comme en forêt ont également fragilisé l'activité économique des entreprises en retardant ou supprimant des chantiers.

Selon l'enquête de conjoncture 2025 de la FNEDT, près d'un chef d'entreprise sur deux juge sa trésorerie dégradée par rapport à 2024. Les marges s'érodent, les investissements sont reportés pour 51 % des entreprises et les tensions avec les clients augmentent : retards de paiement, renégociations de devis, pressions tarifaires.

« Sans soutien adapté pour l'ensemble des acteurs agricoles, c'est la capacité même des ETARF à absorber les pics d'activité des agriculteurs et à sécuriser les productions qui pourrait reculer. » ajoute Philippe Largeau.

Premiers utilisateurs des agroéquipements de pointe, les entrepreneurs de travaux souhaitent être reconnus comme les professionnels indispensables qu'ils sont pour la diversité des modèles agricoles, la modernisation du parc, la compétitivité des filières, et la mise en œuvre des transitions. La FNEDT demande la création d'un Observatoire national du machinisme agricole afin que les acteurs publics et privés soient dotés d'un outil de pilotage pour mener l'atteinte des objectifs de souveraineté et de décarbonation. Et plutôt qu'encourager l'aide à l'achat de matériel, elle réclame une approche plus concrète et efficace par des aides à l'usage.

« Les ETARF ont une réelle capacité à s'adapter, à recruter, à former, à innover — malgré des crises successives qui les fragilisent. » confirme Frédéric Jan, Vice-président de la FNEDT.

Contact presse - Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Rémi Rossi – 06 01 19 70 77 – rrossi@agence-rdn.com



A propos- Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de travaux agricoles (ETA), ruraux (ETR) et forestiers (ETF). Elle regroupe 63 syndicats départementaux et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 22 750 entreprises de travaux (+7,2 % en 10 ans) occupent 170 000 actifs (+ 60 % en 10 ans) pour un chiffre d'affaires de 8,3 milliards d'euros. Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) accompagnent plus de 70 % des agriculteurs et interviennent pour 80 % des travaux en forêt.

Pour télécharger le dossier de presse et les photos : <https://we.tl/t-jgWXYBIK3>



Intervenants de la conférence de presse FNEDT (de gauche à droite) : Frédéric Jan, Vice-Président délégué de la FNEDT, Philippe Largeau, Président de la FNEDT, Martine Perrin, Secrétaire générale de la FNEDT et Eric Retailleau, Président du Congrès de la FNEDT 2026



Introduction de Philippe Largeau, Président de la FNEDT



Intervention de Frédéric Jan, Vice-Président de la FNEDT



Intervention de Philippe Largeau, Président de la FNEDT



Intervention de Martine Perrin, Secrétaire générale
de la FNEDT